

La gestion des risques: un défi pour les conseils d'administration

0 14 déc 2018 - 07:00

• Communiqué, Groupe DCRO

1 minutes de lecture

«Définir le bon appétit au risque en accord avec une stratégie durable et soutenable est l'ingrédient clé du succès», indique Florence Anglès.

A mesure que les interactions politiques et économiques deviennent plus complexes et que les technologies «disruptives» réduisent considérablement les cycles d'innovation, les conseils d'administration accordent une plus grande attention aux risques.

Le groupe des directeurs et des responsables de la gestion des risques «DCRO»¹ a publié des principes pour les comités des risques des conseils d'administration afin d'aider ces derniers à améliorer les pratiques de gouvernance en matière de gestion des risques. Comme le souligne David R. Koenig, fondateur du DCRO: «l'expérience étendue et approfondie des membres du conseil de gouvernance permet au DCRO de proposer des principes directeurs particulièrement utiles que les conseils d'administration pourront utiliser dès le premier jour».

Ces principes directeurs reposent notamment sur l'idée que toute organisation doit prendre des risques pour innover et atteindre ses objectifs. «Prendre des risques, c'est dans l'ADN des entrepreneurs. Ainsi, définir le bon appétit au risque au niveau du Conseil d'administration en accord avec une stratégie durable et soutenable est l'ingrédient clé du succès», indique Florence Anglès, responsable des risques REYL & Cie SA, membre de ce groupe de travail international.

Les 7 principes directeurs mis en évidence par le DCRO ([/sites/default/files/files/DCRO%20-%20Comit%C3%A9%20des%20risques%20etude.pdf](#)) sont:

1. L'importance de la pleine participation du conseil d'administration sur la gouvernance des risques et du fait que cette responsabilité de surveillance peut éventuellement être renforcée par un comité des risques;
2. L'établissement d'un lien entre les activités à risque aux objectifs stratégiques et les évaluer d'un point de vue rendement-risque;
3. L'élaboration de l'ordre du jour des comités des risques mettant l'accent sur les principes clés de gouvernance des risques entourant la culture organisationnelle, la tolérance à la perte et la communication interne/externe au sujet des risques;
4. L'importance pour les hautes instances dirigeantes de recueillir l'information provenant de plusieurs sources afin d'élaborer un récit complet des activités de prise de risques d'une organisation;
5. L'interaction du comité des risques avec d'autres comités du conseil d'administration afin d'améliorer la gouvernance globale des risques d'une organisation;
6. Le recours à des directeurs des risques qualifiés pour former les membres des comités des risques;
7. L'utilisation du travail du comité des risques pour aider les organisations à communiquer au public les informations relatives aux risques dans un langage simple.

¹ Des membres des conseils d'administration, des responsables des risques et d'autres dirigeants de 13 pays ont participé à cette étude